RESIDENCE DU RUANDA TERRITQIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 16 janvier 1956 .-

OBJET:

Fonds d'avance Votre:728/C.P. du 9/11/55.- Nº 120 /C.A.C./N.



A Monsieur le Conseiller du Mwami

à

NYANZA.-

Monsieur le Conseiller,

Faisant suite à votre lettre n°728/C.P. du 9 novembre 1955, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir virer au compte n°642275 des C.A.C.I. de Kibungu auprès de la Banque du Congo Belge Usumbura, la somme de Cent nonante six mille francs(Frs 196.000) représentant les prêts accordés aux nommés Birekeraho, Jimbiri, Mubumbyi et Runuya.

L'Administrateur de Territoire, M. POCHET.-